

CAPL A du 10 janvier 2014

Mouvement complémentaire au 1^{er} mars 2014

Déclaration liminaire

Aujourd'hui, les pouvoirs publics engagent un débat global sur la fiscalité et les dépenses publiques.

Si la CGT Finances Publiques pourrait se réjouir de voir posée une approche globale de la fiscalité qu'elle appelle de ses vœux depuis de nombreuses années, les modifications apportées ces derniers mois à notre système fiscal (hausse de la T.V.A., CICE,..) et les annonces récentes ne sauraient nous satisfaire.

Au niveau des entreprises, une importante réforme fiscale est nécessaire. Les gouvernements successifs ont accumulé les cadeaux fiscaux aux entreprises. Cela entraîne une fiscalité particulièrement injuste : quand les entreprises du CAC 40 paient 8 % d'impôt sur les bénéfices, les plus petites d'entre elles payent jusqu'à 30 %.

La CGT Finances Publiques propose notamment que le taux d'impôt sur les sociétés soit modulé en fonction de l'affectation économique et sociale des bénéfices par l'entreprise. Il pourrait être réduit pour favoriser l'emploi et la hausse des salaires, l'investissement dans la recherche, la formation, le respect de l'environnement.

A l'opposé, il serait revu à la hausse pour les entreprises qui versent des dividendes importants à leurs actionnaires et qui utilisent leurs bénéfices à des fins spéculatives.

La fusion impôt sur le revenu/CSG est également évoquée. Pour la CGT Finances Publiques, une telle perspective est inacceptable. Elle entraînerait la fin de la séparation entre le financement de l'Etat et le financement de la protection sociale. Cette dernière deviendrait une variable d'ajustement budgétaire entre les mains des parlementaires qui pourraient affecter les recettes où bon leur semble.

Le gouvernement a également annoncé une accélération de la réduction des dépenses budgétaires, à hauteur de 60 milliards d'euros en 4 ans. Ce serait inévitablement autant de services publics en moins, à un moment où la population est fragilisée par la crise.

En revanche, le Premier ministre n'évoque ni les dizaines de milliards d'euros de fraude fiscale chaque année, ni les 20 000 suppressions d'emplois à Bercy ces 10 dernières années qui sont autant de moyens en moins au service des missions de contrôle.

En prévoyant la suppression de 2.000 emplois à la DGFIP, le budget 2014 s'inscrit dans la même logique.

Dans le département de la Haute Garonne, 18 suppressions d'emplois sont imposées à compter du 1^{er} septembre prochain, dont 4 inspecteurs.



Toulouse, le 14 janvier 2014

Sans être surpris, nous constatons que désormais toutes les catégories d'agents sont touchées. La C.A.P. locale qui a lieu aujourd'hui est une première pour les inspecteurs de la filière fiscale puisqu'elle matérialise un mouvement à une nouvelle date. La C.G.T. Finances Publiques a milité pour que les agents bénéficient de deux mouvements par an. Naturellement, nous souhaitons que nos collègues puissent obtenir une mutation au plan national et au plan local dans les meilleurs délais. En même temps, nous savons que cette avancée ne sera significative que si l'emploi cesse de reculer dans notre administration. Là aussi, il faut inverser la courbe.

Compte-rendu

1- Approbation du PV du 15/11/2013 relatif à la liste d'aptitude de B en A

Votes des organisations syndicales :

CGT Finances Publiques, Solidaires Finances Publiques et FO DGFIP : **pour**

Vote administration : pour

2- Mouvement complémentaire au 1er mars 2014

Filière fiscale

1 arrivée dans le département, 4 changements de RAN

Une collègue ALD rejoindra un nouveau poste le 15/01/2014

Une collègue a demandé un congé parental à partir du 24/02/2014, elle perd son poste à la 5ème BDV

Votes des organisations syndicales :

CGT Finances Publiques: **contre**

Solidaires Finances Publiques et FO DGFIP : abstention

Vote administration : pour

Filière gestion publique

3 arrivées. Parmi ces arrivées, un collègue est en attente d'un détachement imminent à l'extérieur.

2 départs : une promotion IDIV expert et une mutation pour la Trésorerie de l'ambassade de France en Algérie.

Votes des organisations syndicales :

CGT Finances Publiques: **contre**

Solidaires Finances Publiques et FO DGFIP : abstention

Vote administration : pour

Pas de départ à la retraite avant le 1er mars 2014, 4 départs prévus après cette date.

Les agents qui souhaitent avoir des explications supplémentaires peuvent joindre :

Nathalie GARCIA : 05.62.23.12.21

Caroline VEGA : 05.34.31.95.14

Jean-Jacques BERGOUGNOUX : 05.34.44.82.32



**Une force
à vos côtés**